



Note d'information n°1

A/25/Note Inf. 1
Madrid, 28 juin 2023
Original : anglais

1. Lieu et dates des réunions

Conformément à la résolution A/RES/750(XXIV), l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) tiendra sa vingt-cinquième session du 16 au 20 octobre 2023 à Samarcande (Ouzbékistan), au Centre des congrès du complexe Silk Road Samarkand.

2. Coordonnées du comité d'organisation

| Coordinatrices OMT | Coordonnateurs pays hôte |
|--|--|
| Mme Zhanna Yakovleva Directrice de cabinet Cabinet du Secrétaire général Tél. : +34 91 567 8100 Courriel : cose@unwto.org | M. Feruz Dodiev Directeur du département de la coopération internationale et de la notation Ministère de la culture et du tourisme République d'Ouzbékistan Tél. : +998998043001 Courriel : international@motas.uz |
| Mme Yolanda Sansegundo Services de conférence Tél. : +34 91 567 8188 Courriel : ysansegundo@unwto.org assembly@unwto.org | M. Ahror Validjanov Directeur Bureau de la Route de la soie Ministère de la culture et du tourisme République d'Ouzbékistan Tél. : +998903193623 Courriel : a.validjanov@silkroadproject.uz |

3. Site internet officiel

Toute la documentation officielle sera affichée sur le site internet de l'OMT : www.unwto.org/event/general-assembly-twenty-fifth-session

Le site internet de la rencontre fournira des informations détaillées sur le pays hôte, les lieux des réunions, les manifestations parallèles et spéciales, les visites techniques, le programme d'activités sociales, le transport, l'hébergement et les excursions.

4. Forum sur l'éducation

L'éducation est cruciale pour l'avenir du secteur du tourisme dans l'optique du développement durable et d'une croissance inclusive. Le Forum sur l'éducation de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), qui a fait de ce sujet une priorité, mettra en lumière le lien vital entre l'éducation et le développement du tourisme. Ce sera l'occasion de dresser un état des lieux de l'enseignement actuel dans le secteur du tourisme, en insistant sur l'importance d'investir dans l'acquisition de compétences et la création de débouchés inclusifs pour tous.

En s'attachant à identifier des pistes pour formuler de nouvelles politiques et des instruments efficaces à l'appui d'un développement du tourisme inclusif et durable, de manière à combler le déficit de compétences et à créer des emplois à valeur ajoutée, le Forum cherche à mettre en place une éducation moderne. On y exposera les principales activités de l'OMT, comme le référentiel novateur en matière d'éducation, la nouvelle licence en tourisme international durable et des initiatives supplémentaires mises au point par l'OMT avec des partenaires universitaires de tout premier plan pour les niveaux d'études secondaires, d'études supérieures et de formation des cadres, en soulignant les avancées les plus récentes dans chaque domaine. Il est de la plus haute importance d'investir dans l'enseignement du tourisme, pour assurer un niveau d'excellence et appuyer l'essor durable du secteur. Ce tour d'horizon de l'éducation occupera une place centrale et permettra de dégager une feuille de route pour une éducation dans le secteur du tourisme qui soit globale et tournée vers l'avenir. Il s'inscrira dans une démarche holistique tenant compte de la diversité des besoins des apprenants aux différents niveaux d'enseignement, depuis les études secondaires et supérieures jusqu'à la formation des cadres, car c'est crucial pour répondre aux exigences en pleine évolution de la filière.

En outre, comme témoignage de l'engagement de l'OMT et de ses partenaires pour promouvoir l'éducation et la croissance durable et l'excellence dans le secteur du tourisme, l'attribution tant attendue du prix Ulysse, qui récompense les réalisations et les initiatives les plus remarquables en matière d'éducation dans le domaine du tourisme, aura lieu au Forum. Le point d'orgue sera une grande cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours de l'OMT sur les méga-événements. Seront à l'honneur les initiatives et les projets exceptionnels d'entrepreneurs pour développer un tourisme durable et créer une offre éducative de valeur.

Le programme très complet du Forum est destiné à inspirer et à mobiliser les parties prenantes, les décideurs, les éducateurs et les dirigeants de la filière pour engager une action collective. Le but est d'instaurer des conditions propices à une éducation moderne, dotant les apprenants des compétences essentielles, ouvrant des perspectives inclusives et encourageant l'innovation mise au service de la croissance durable et de l'excellence dans le secteur du tourisme, et en faisant de l'éducation un catalyseur de changement porteur de transformation.

Pour toute question relative à cette séance, veuillez contacter Mme Addaia Arizmendi (aarizmendi@unwto.org), M. José Diaz Ardila (idiaz@unwto.org) et M. Alejandro Gutierrez (agutierrez@unwto.org).

5. Forum sur l'investissement

Le Forum de l'OMT sur l'investissement dans le tourisme rassemblera les acteurs mondiaux, les dirigeants du secteur et les investisseurs afin d'explorer les possibilités qu'offre le tourisme. La publication de l'OMT Un cadre porteur pour les investissements mondiaux et le lancement officiel des Lignes directrices pour l'investissement en Ouzbékistan y tiendront une place importante. La rencontre vise à donner aux participants les instruments nécessaires pour le repérage, la matérialisation et la mobilisation d'investissements allant au secteur du tourisme. Elle cherchera également à apporter de nouveaux éléments pour élaborer la politique à mener, en abordant les contraintes existantes et en mettant au jour les possibilités nouvelles, tout en s'assurant d'encourager les investissements durables dans le secteur du tourisme.

Le Forum poursuit plusieurs objectifs, notamment de promouvoir les investissements durables en conformité avec le cadre, positionner l'Ouzbékistan comme une destination de choix pour investir et favoriser l'établissement de contacts et la collaboration entre les participants. Les principales séquences seront consacrées aux Lignes directrices pour l'investissement, au cadre de l'OMT et à des discussions sous forme de tables rondes en vue d'un échange. Les résultats attendus sont notamment d'améliorer la connaissance dans l'optique d'une hausse des investissements, du développement durable, du renforcement des capacités et d'un accroissement de la collaboration intersectorielle à l'échelle mondiale. En outre, la parution des Lignes directrices vise à attirer des investissements responsables pour étayer l'essor économique de l'Ouzbékistan tout en préservant la richesse de son patrimoine culturel et de ses ressources naturelles.

Pour toute question relative à cette séance, veuillez contacter Mme Addaia Arizmendi (aarizmendi@unwto.org), M. José Diaz Ardila (idiaz@unwto.org) et M. Peter Janech (pjanech@unwto.org)

6. Cérémonie des ‘Best Tourism Villages by UNWTO’

Chaque année, la distinction ‘Best Tourism Villages by UNWTO’ est décernée à des destinations rurales qui se distinguent par leur engagement envers la durabilité dans toutes ses dimensions – économique, sociale et environnementale – et envers la sauvegarde et la promotion des valeurs communautaires, pour faire du tourisme un levier du développement et du bien-être en milieu rural. L’annonce des villages reconnus ‘Best Tourism Villages by UNWTO’ pour la troisième édition (2023) de cette initiative se déroulera lors de la vingt-cinquième session de l’Assemblée générale de l’OMT. Comme lors des éditions précédentes, la cérémonie 2023 des ‘Best Tourism Villages by UNWTO’ réunira de hauts responsables d’États membres ayant des villages récompensés cette année et des représentants des villages eux-mêmes sur scène. Les villages sélectionnés pour participer au programme de mise à niveau en 2023 seront annoncés pendant la cérémonie.

Pour toute question relative à la cérémonie, veuillez contacter : besttourismvillages@unwto.org

7. Concours de l’OMT de vidéos de tourisme

La sixième édition du concours de l’OMT de vidéos de tourisme se tiendra dans le cadre de la vingt-cinquième session de l’Assemblée générale.

Après le coup d’arrêt porté aux voyages internationaux, le secteur a reconnu la nécessité de mettre au premier plan la durabilité, la paix, l’innovation, les emplois de qualité et l’autonomisation des femmes et des jeunes. En cette phase de reprise après la pandémie, la communication numérique et audiovisuelle est plus importante que jamais pour exprimer ces priorités et faire passer le message aux touristes eux-mêmes et aux parties prenantes publiques et privées.

Le concours cherchera à mettre à l’honneur les vidéos les plus réussies dans deux catégories, pour repositionner le tourisme comme un secteur clé pour l’humanité, la planète et la prospérité :

a) Promotion et Décennie d’action : on va rechercher, dans cette catégorie, les moyens les plus intéressants utilisés par les pays membres pour rattacher leurs vidéos promotionnelles au Programme de développement durable à l’horizon 2030 en faisant référence à un ou à plusieurs des 17 objectifs de développement durable (ODD). Il n’est pas nécessaire de mentionner directement les ODD ; les références indirectes à un ou à plusieurs ODD peuvent aussi être prises en considération dans cette catégorie.

b) Récits exceptionnels de tourisme durable : cette catégorie va repérer de remarquables exemples de récits montrant la dimension humaine du tourisme et illustrant bien l’impact social positif que peut avoir le secteur en incitant à l’optimisme et en étant porteur d’opportunités pour tous.

En bref :

- Les États membres sont encouragés à soumettre des vidéos dans les deux catégories. Il y aura une vidéo gagnante par région dans les deux catégories.
- Les Membres affiliés sont encouragés à soumettre des vidéos dans la catégorie « Récits exceptionnels de tourisme durable ».
- Les vainqueurs de la sixième édition du concours de l’OMT de vidéos de tourisme seront annoncés pendant la vingt-cinquième session de l’Assemblée générale et cités dans la communication officielle.

8. Assemblée plénière des Membres affiliés de l’OMT

La quarante-quatrième Assemblée plénière des Membres affiliés de l’OMT se déroulera le 16 octobre et ce sera la première activité officielle de l’Assemblée générale. L’Assemblée plénière est la structure de gouvernance la plus importante des Membres affiliés et offre un excellent cadre pour faire le point sur la situation du collectif des Membres affiliés, analyser l’état d’avancement

de l'exécution du programme de travail et échanger des informations et des propositions de projets futurs.

Cette année, la session de l'Assemblée plénière sera l'occasion pour les Membres affiliés de participer aux séances de l'Assemblée générale et à d'autres activités et événements d'intérêt organisés pour la circonstance, contribuer au programme de travail de l'OMT pour 2024-2025 aux côtés des gouvernements des États membres, tenir des réunions bilatérales avec de hauts responsables publics pour débattre de la coopération public-privé, et s'informer de l'activité de l'OMT en général. L'ordre du jour de cette Assemblée plénière des Membres affiliés traitera des enjeux prioritaires pour le secteur du tourisme comme la durabilité, le partenariat public-privé ou encore les nouveaux défis pour la filière tourisme.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le département des Membres affiliés : am@unwto.org

9. Séance thématique des Membres affiliés de l'OMT

Il y aura, dans le cadre de l'Assemblée générale, une séance thématique animée par des entités affiliées dans un format déjà établi et bien connu : l'Espace des Membres affiliés ("Affiliate Members Corner"). La rencontre permettra de faire connaître des exemples de meilleures pratiques et des cas pouvant être une source d'inspiration pour relever avec succès les défis actuels grâce à des stratégies et à des projets innovants.

Pour en savoir plus, veuillez contacter le département des Membres affiliés : am@unwto.org

10. Inscription en ligne et badges

L'inscription à la session de l'Assemblée se fera en ligne jusqu'au vendredi 15 septembre 2023. Le formulaire d'inscription est disponible à l'adresse : www.unwto.org/event/general-assembly-twenty-fifth-session

La plateforme d'inscription en ligne centralisera toutes les informations nécessaires : participation à la conférence, information sur les visas et visites techniques.

Les badges sont nominatifs et non cessibles. Tout le temps de leur séjour à Samarcande, les participants devront avoir en permanence sur eux leur badge et une pièce d'identité. Le badge est le seul justificatif de participation à l'Assemblée générale donnant accès aux différents lieux.

Les participants pourront retirer leur badge au comptoir pour l'enregistrement situé au Centre des congrès (lieu de l'événement).

11. Accès aux réunions

Membres effectifs

Ont accès aux séances plénieress de l'Assemblée les délégations des Membres effectifs à raison de cinq délégués au plus par délégation dont l'un sera nommé chef de délégation. Chaque délégation peut aussi comprendre des suppléants et autant de conseillers, conseillers techniques, experts et personnes de catégorie analogue qu'elle juge nécessaires (article 9.1 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale).

Membres associés et Membres affiliés

Ont accès aux séances plénieress de l'Assemblée les délégations des Membres associés à raison de cinq délégués au plus par délégation dont l'un sera nommé chef de délégation, ainsi que trois observateurs au plus désignés par le Comité des Membres affiliés et un observateur désigné par chaque Membre affilié (article 9.3 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale).

Non-membres et organisations internationales

Ont accès aux séances plénieress publiques de l'Assemblée, à titre d'observateurs, les représentants invités des États non membres de l'Organisation mais Membres de l'Organisation

des Nations Unies, d'une institution spécialisée des Nations Unies ou Parties au Statut de la Cour internationale de Justice, ainsi que les représentants invités des organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales (article 9.2 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale).

12. Présentation des pouvoirs et des documents d'identification

Les noms des délégués des Membres effectifs et Membres associés, des observateurs des Membres affiliés et des représentants invités des Nations Unies et d'autres organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales, sont communiqués au Secrétaire général, si possible quinze jours au moins avant l'ouverture de la session de l'Assemblée (article 12.1 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale).

Les pouvoirs remis aux délégués des Membres effectifs et des Membres associés par l'autorité compétente de l'État sont présentés au Secrétaire général, si possible un jour au moins avant l'ouverture de la session de l'Assemblée (article 12.2 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale).

Il est à signaler que depuis la dixième session de l'Assemblée, seules les lettres ou télécopies officielles portant la signature de l'autorité compétente sont considérées comme des pouvoirs valables. Veuillez noter que depuis la douzième session de l'Assemblée générale, seuls les pouvoirs émanant du chef de l'État ou du Premier Ministre, du Ministre des affaires étrangères ou du Ministre chargé du tourisme de l'État, ou son équivalent, sont considérés valables. De plus, les pouvoirs ne peuvent être acceptés que s'ils sont rédigés dans l'une des langues de travail de l'Assemblée générale ou accompagnés d'une traduction appropriée. Seuls les délégués ayant des pouvoirs en bonne et due forme seront autorisés à exercer le droit de vote et à prendre la parole aux séances de l'Assemblée générale. Veuillez vous reporter au modèle de pouvoirs à l'adresse : www.unwto.org/event/general-assembly-twenty-fifth-session

Les documents d'identification des observateurs des Membres affiliés et des représentants invités des organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales sont présentés au Secrétaire général, si possible un jour au moins avant l'ouverture de la session de l'Assemblée (article 12.3 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale).

Afin de faciliter le travail de la Commission de vérification des pouvoirs, les délégations sont priées d'envoyer un exemplaire scanné de leurs pouvoirs au moins quinze jours à l'avance, par courriel, à Mme Ilénia García-Riano (Cabinet du Secrétaire général) à l'adresse igarcia@unwto.org et de remettre l'original à leur arrivée à Samarcande avant de retirer leurs badges nominatifs.

13. Procédure relative aux procurations

Si un Membre effectif n'est pas en mesure de participer à l'Assemblée générale, il peut s'y faire représenter exceptionnellement par un membre de la délégation d'un autre État, à condition de produire une lettre ou télécopie officielle signée par l'autorité compétente désignant la personne qui le représentera et, s'il y a lieu, lui donnant pouvoir pour voter en son nom. Veuillez noter qu'à moins que les points à l'égard desquels les pouvoirs pour voter sont donnés ne soient clairement précisés, il sera entendu que le ou la délégué(e) a tous pouvoirs pour voter sur tout point de l'ordre du jour au nom du gouvernement qu'il ou elle représente par procuration.

En outre, il convient de signaler que l'Assemblée générale, à sa vingtième session, a décidé aux termes de sa résolution 633(XX), en ce qui concerne les pouvoirs de représentation, que :

- a) Il ne peut être donné de pouvoirs de représentation que dans des circonstances exceptionnelles, dûment expliquées par écrit par l'État donnant ces pouvoirs ;
- b) La Commission de vérification des pouvoirs examinera le bien-fondé de ces explications ;
- c) Il ne peut être donné qu'une seule lettre de pouvoirs de représentation à un délégué représentant un autre État ;

- d) Des pouvoirs de représentation ne peuvent être confiés au chef de délégation d'un autre État ; et
- e) Les pouvoirs de représentation sont valables pour toute la durée de la session de l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale, à sa vingt et unième session tenue à Medellín (Colombie), en 2015, a décidé, aux termes de sa résolution 649(XXI), ce qui suit :

- a) La Commission de vérification des pouvoirs considérera comme non valables les pouvoirs enfreignant le principe du secret du vote ;
- b) Une fois remis le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs, de nouveaux pouvoirs ou lettres de procuration ne pourront pas être examinés par celle-ci, sauf :
 - Lorsque la propre Commission a invité le Membre effectif ou associé concerné à régulariser ses pouvoirs ou sa procuration ; et
 - Lorsqu'un État dont les pouvoirs ont été acceptés par la Commission n'a pas de représentant pour le reste de la session pour des raisons dûment expliquées par écrit par l'État donnant le mandat, auquel cas la Commission évaluera l'existence de circonstances exceptionnelles justifiant la procuration ;
- c) Les présidents des commissions régionales vérifieront que les pouvoirs et lettres de procuration sont conformes aux règles en vigueur.

Veuillez-vous reporter au modèle de pouvoirs de représentation (procuration) à l'adresse : www.unwto.org/event/general-assembly-twenty-fifth-session

14. Disposition des places

Lors des séances plénières, les délégations seront assises suivant l'ordre alphabétique anglais, en commençant par le Membre qui accueille la session de l'Assemblée générale.

15. Médias

Les médias basés en Ouzbékistan souhaitant couvrir la session de l'Assemblée générale doivent contacter le service presse du Ministère de la culture et du tourisme de la République d'Ouzbékistan par courriel à l'adresse : unwto@motas.uz

Les médias internationaux souhaitant couvrir la session de l'Assemblée générale doivent se mettre en contact avec le département de la communication de l'OMT en écrivant à comm@unwto.org.

16. Formalités d'entrée

Le Gouvernement ouzbek facilitera la délivrance des visas des délégués participant à la vingt-cinquième session de l'Assemblée générale sur présentation, à l'ambassade d'Ouzbékistan correspondante, de la lettre d'invitation à l'Assemblée, conformément à la réglementation du pays.

Pour des informations détaillées sur les visas et sur les pays dont les ressortissants ont besoin d'un visa ou sont dispensés de cette obligation, veuillez visiter le site Web du Ministère des affaires étrangères à l'adresse :

<https://mfa.uz/en/pages/visa-republic-usb>

Pour toute question sur les visas, veuillez contacter :

Pays hôte

M. Temur Tadjikhodjaev, département du droit consulaire, Ministère des affaires étrangères de la République d'Ouzbékistan, tél. portable : +998994069290, courriel : kpd@mfa.uz

M. Farrukh Ermatov, département de la coopération internationale et de la notation, Ministère de la culture et du tourisme de la République d'Ouzbékistan, tél. portable : +998993988164, courriel : international@motas.uz

OMT

Mme Ilenia García-Riano, Cabinet du Secrétaire général, à l'adresse : igarcia@unwto.org

17. Conditions sanitaires d'entrée en Ouzbékistan

Pour entrer en République d'Ouzbékistan, il n'est plus nécessaire de produire de certificat COVID-19 au passage de la frontière. Il n'y a pas de restrictions liées à la COVID-19 actuellement en vigueur en Ouzbékistan.

Aucun test de dépistage de la COVID-19, ni d'attestation de vaccination n'est requis actuellement pour entrer en Ouzbékistan. Les participants pourront faire des tests PCR sur une base commerciale aussi bien à Tachkent qu'à Samarcande s'ils ont besoin d'un résultat négatif pour leur vol de retour ou leur vol suivant. Des détails sur les centres privés de dépistage à Tachkent et à Samarcande sont fournis à la section 24.

18. Statut des participants

La Convention sur les priviléges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies du 21 novembre 1947 et son annexe XVIII s'appliquent pour l'Assemblée. Les représentants des États membres jouiront des priviléges et immunités prévus à l'article V de la Convention.

Tous les participants et toutes les personnes remplissant des fonctions liées à l'Assemblée auront le droit d'entrer en Ouzbékistan et d'en sortir sans entrave et jouiront des facilités nécessaires à l'exercice indépendant de leurs fonctions en rapport avec la réunion. Le Gouvernement ouzbek fera le nécessaire pour faciliter l'arrivée, le départ et le séjour des participants invités par l'Organisation indépendamment de leur nationalité. Les visas nécessaires seront délivrés sans tarder.

19. Accueil à l'aéroport et transferts

Il y aura un service gratuit de navette pour les participants à leur arrivée et au départ entre l'aéroport international de Samarcande et les principaux hôtels (hôtels du complexe Silk Road) du 15 octobre au 22 octobre 2023.

Pour profiter de ce service, les participants devront avoir communiqué les renseignements relatifs à leur arrivée et à leur départ dans le formulaire d'inscription en ligne. Afin que les autorités puissent organiser convenablement les services d'accueil et de navette, les participants doivent compléter et envoyer le formulaire d'inscription en ligne avant le 15 septembre 2023, en y fournissant les renseignements relatifs à leurs vols d'arrivée et de départ et à leur hébergement.

Un service de transport local sera assuré pour les membres des délégations entre l'aéroport international de Samarcande et les hôtels indiqués à la section 20.

Pour les participants arrivant d'abord à Tachkent ou qui repartiront de Tachkent, des trains intercités à grande vitesse et des vols seront organisés vers Samarcande. De même, les participants auront la possibilité de loger dans une sélection d'hôtels à Tachkent. Des services de bus-navette seront assurés entre l'aéroport, la gare ferroviaire et les hôtels.

Le transfert de l'aéroport de Samarcande au complexe Silk Road prend 20 minutes.

Le transfert depuis la gare ferroviaire de Samarcande prend 25 minutes.

20. Hébergement

Le pays hôte a négocié des tarifs préférentiels avec certains hôtels pour les participants à l'Assemblée générale. Les participants sont invités à faire leur réservation d'hôtel avant le 15 septembre 2023 au plus tard. Après cette date, les chambres bloquées seront de nouveau mises sur le marché et les participants devront prendre leurs propres dispositions pour l'hébergement.

Les hôtels énumérés ci-dessous proposent un nombre limité de chambres à des tarifs préférentiels pour les participants, TVA et petit-déjeuner compris.

Hôtels situés dans le complexe touristique Samarkand Silk Road

Coordinnées de contact

Téléphone : +998 55 705 55 55

Courriel : res@silkroad-samarkand.com
www.silkroad-samarkand.com

| Hôtel | Type de chambre | Surface en m ² | Tarif/nuit en EUR | Distance du lieu de la réunion |
|--|---|---------------------------|-------------------|--------------------------------|
| <u>Samarkand Regency Amir Temur *****</u> | Superior room | 32 | 228€ | 400 m |
| | Superior Room with canal view | 32 | 255€ | 400 m |
| | Platinum Suite | 66 | 318€ | 400 m |
| | Diamond suite | 72 | 444€ | 400 m |
| <u>Silk Road by Minyoun *****</u> | Standard room | 36 | 118€ | 450 m |
| | Junior suite | 70 | 243€ | 450 m |
| | Suite | 79 | 307€ | 450 m |
| | Executive suite | 86 | 432€ | 450 m |
| <u>Savitsky Plaza ****</u> | Standard room with a balcony and canal view | 28 | 62€ | 650 m |
| | Junior Suite | 48 | 116€ | 650 m |
| | Suite | 64 | 152€ | 650 m |
| | Executive suite | 80 | 245€ | 600 m |
| <u>Lia! by Minyoun Stars of Ulugbek ****</u> | Standard room | 25 | 67€ | 600 m |
| | Junior suite | 61 | 120€ | 600 m |
| | Suite | 69 | 156€ | 600 m |
| | Executive suite | 80 | 245€ | 600 m |
| <u>Wellness Park Hotel Afrosiyob***</u> | Standard room | 24 | 95€ | 2.7 km |
| | Standard room with canal view | 24 | 108€ | 2.7 km |
| | Standard room with a mini kitchen | 30 | 158€ | 2.7 km |
| | Suite | 55 | 189€ | 2.7 km |
| <u>Wellness Park Hotel Sogd ***</u> | Standard room | 24 | 95€ | 2.9 km |
| | Standard room with canal view | 24 | 108€ | 2.9 km |
| | Standard room with a mini kitchen | 30 | 158€ | 2.9 km |
| | Suite | 55 | 189€ | 2.9 km |
| <u>Wellness Park Hotel Turon***</u> | Standard room | 24 | 95€ | 2.6 km |
| | Standard room with canal view | 24 | 108€ | 2.6 km |
| | Standard room with a mini kitchen | 30 | 158€ | 2.6 km |
| | Suite | 55 | 189€ | 2.6 km |
| <u>Wellness Park Hotel Bactria ***</u> | Standard room | 24 | 95€ | 2.8 km |
| | Standard room with canal view | 24 | 108€ | 2.8 km |
| | Standard room with a mini kitchen | 30 | 158€ | 2.8 km |
| | Suite | 55 | 189€ | 2.8 km |
| | Suite | 55 | 189€ | 2.8 km |

Hôtels situés en ville

| Hôtel | Type de chambre | Surface en m ² | Tarif/nuit en EUR | Distance du lieu de la réunion | Coordonnées de contact |
|-------------------------------------|-------------------------------|---------------------------|-------------------|--------------------------------|---|
| Hilton Garden Inn | Standard room | 38 | 379 | 5 km | Tél. : +998557040707 Site Web : https://www.hilton.ru/hotels/hilton-garden-inn-samarkand/7/ |
| | Deluxe | 45 | 675 | 5 km | |
| | Luxe SNG | 82 | 835 | 5 km | |
| | Luxe DBL | | 835 | 5 km | |
| Continental | Standard SGL room | 32 | 105 | 8 km | Tél. : +998901020008 Courriel : continental_hotel@mail.ru |
| | Standard room | 32 | 129 | 8 km | |
| | Luxe | 60 | 322 | 8 km | |
| Medina Hotel | Standard room | 28 | 73 | 12 km | Tél. : +998915500101 Courriel : info@medinahotel.uz Site Web : http://medinahotel.uz/ |
| | Luxe | 40 | 114 | 12 km | |
| | Superior Room with canal view | 16 | 103 | 12 km | |
| | Platinum Suite | 10 | 115 | 12 km | |
| | Diamond Suite | 1 | 250 | 12 km | |
| Mövenpick Samarkand | Standard room | 28 | 158,51 | 8 km | Tél : +998662332475 Site Web : all.accor.com Courriel : HC076@accor.com |
| | Suite | 53 | 242,18 | 8 km | |
| | Apartment | 116 | 801 | 8 km | |
| Buyuk Humo Hotel | Standard room | 25 | 80 | 12 km | Tél. : +998995958750, +998557057172 Buyuk-Humo@.com |
| | Lux | 124 | 96,55 | 12 km | |
| | Apartament | 250 | 321 | 12 km | |
| Marokand Spa Hotel | Standard SGL Room | 18 | 65 | 2 km | Tél. : +998985731201 +998662385313 Site Web : www.marokand.uz Courriel : marokandspahotel@gmail.com |
| | Standart Deluxe DBL/TWN room | 23 | 90 | 2 km | |
| | Luxe DBL/TWN room | 35 | 120 | 2 km | |

Vue par satellite du complexe touristique de Samarcande



21. Langues de travail

Les documents de la session de l'Assemblée seront disponibles en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe. Il y aura un service d'interprétation simultanée dans ces six langues lors des séances plénières.

22. Documents de travail

Conformément à la politique du système des Nations Unies en matière de protection de l'environnement, veuillez noter qu'il ne sera pas distribué, sur place, d'exemplaires imprimés des documents de travail. Les délégués sont priés d'apporter les exemplaires imprimés des documents dont ils estiment avoir besoin. Les documents seront affichés sur la page : www.unwto.org/event/general-assembly-twenty-fifth-session Les délégués seront également prévenus par courriel.

23. Journal de l'Assemblée

ONU Tourisme Actualités – Édition spéciale Assemblée générale est la publication officielle qui paraît pour l'Assemblée générale de l'OMT, donne de la visibilité à ses travaux et en relate les faits les plus marquants.

Le bulletin paraîtra en anglais du 17 au 20 octobre 2023 et figurera en bonne place sur le site www.unwto.org. Il sera également distribué par voie électronique aux États membres, aux Membres affiliés, aux partenaires et à la base mondiale de contacts médias de l'OMT.

Étant destiné à rendre compte des travaux de l'Assemblée à l'échelle mondiale, il restera affiché sur le [site Web de l'OMT](#) pour référence ultérieure.

Chacun des quatre numéros du bulletin offrira un compte rendu journalistique de ce qui suit :

- Résultats importants des réunions de la veille ;
- Principales décisions adoptées ;
- Réunions et événements du jour de parution du Journal et principaux sujets de discussion ;
- Entretiens avec les délégués et les experts et déclarations ;
- Sélection de photographies à la fin de chaque journée ; et
- Lien vers le site officiel avec du matériel audiovisuel de l'Assemblée et de ses nombreuses activités et manifestations parallèles.

Cette publication représente une grande opportunité de partenariat pour les États membres, les Membres affiliés et d'autres partenaires. Elle contribue au rayonnement général de l'OMT et offre aux partenaires une visibilité internationale auprès des principaux acteurs du tourisme, des médias et du grand public.

L'OMT filmera les travaux et diffusera sur les réseaux sociaux. En participant à l'Assemblée générale, les délégués y consentent automatiquement.

Pour toute question, veuillez contacter : comm@unwto.org

24. Liste des participants

Une liste provisoire des participants sera consultable à l'avance en cliquant sur le lien : www.unwto.org/event/general-assembly-twenty-fifth-session

La liste définitive des participants sera affichée sur la même page internet.

25. Renseignements pratiques

Pays : Ouzbékistan

Capitale : Tachkent

Plus grandes villes : Tachkent, Samarcande, Namangan, Andijan, Noukous, Fergana, Boukhara et Kokand

Population : 36 001 364 habitants

Territoire : 448 924 km²

À propos de Samarcande : Samarcande est située dans la vallée du fleuve Zérvchan, dans le sud-est de l'Ouzbékistan, à 135 km de Karchi, 240 km de Boukhara et 270 km de Tachkent. La frontière avec le Tadjikistan est à environ 35 km de Samarcande et la capitale tadjike, Douchanbé, à 210 km. La route M39 relie Samarcande à Mazâr-e Charîf en Afghanistan, à 340 km.

Samarcande, connue dans l'Antiquité sous le nom d'Afrasyab, est considérée comme l'une des villes les plus anciennes d'Asie centrale. On trouve dans la région des vestiges de peuplement humain remontant à 1 500 ans avant l'ère chrétienne. Samarcande connut son apogée à l'époque timouride, du XIVe au XVe siècle, lorsqu'elle était la capitale du puissant royaume timouride. Les principaux monuments comprennent la mosquée et les médersas du Registan, la mosquée de Bibi-Khanum, l'ensemble de Shah i-Zinda et celui de Gur i-Emir, ainsi que l'observatoire d'Ulugh-Beg. Important carrefour le long de la Route de la soie entre la Chine, la Perse et l'Europe, Samarcande est considérée comme un berceau du commerce, de la culture et de la science.

Samarcande est aussi ancienne que Rome. La ville avec ses monuments historiques est souvent comparée à un musée à ciel ouvert. Les splendides portails, les vastes coupoles colorées et les superbes exemples de décoration extérieure en céramique, mosaïque, marbre et or du patrimoine architectural lui ont valu d'être désignée site du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2001. Les plus grands poètes et philosophes du monde entier ont donné à la ville quantité de noms – le jardin de l'âme, la perle de l'orient, le miroir du monde et même le visage de la Terre – sans pour autant arriver à restituer toute la beauté et l'essence de Samarcande.

Climat : à Samarcande, en automne, les températures moyennes sont autour de +20°C. La température minimale est de +7°C en moyenne et la maximale de +29°C en moyenne.

Langue officielle : ouzbek

Heure locale à Samarcande : TMG+5

Monnaie locale et taux de change : la monnaie officielle de l'Ouzbékistan est le sum ouzbek (UZS). Les taux de change sont fixés par la Banque centrale de la République d'Ouzbékistan et consultables sur le site internet officiel de la Banque centrale d'Ouzbékistan à l'adresse : <https://cbu.uz/en/>. Les banques sont ouvertes du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures. Il y a un peu partout dans Samarcande des bureaux de change bien signalés. Les hôtels proposent également un service de change. On peut trouver de nombreux distributeurs automatiques de billets dans toute la ville et de nombreux commerces acceptent les principales cartes de crédit.

Électricité : à Samarcande, le courant électrique est du courant alternatif 220 volts/50 hertz de fréquence. Les prises électriques acceptent les fiches à broches rondes.

Cartes de crédit, achats et pourboire : les deux cartes les plus utilisées sont Visa et MasterCard. La quasi-totalité des établissements acceptent les règlements par carte. Les taxis ne prennent que les paiements en espèces, de sorte que les participants auront besoin d'argent liquide sur eux. Il y a des distributeurs automatiques de billets dans toute la ville. Les commerces acceptent très largement le règlement par carte pour l'achat de biens et de services (dans les transports publics, le paiement est généralement en espèces).

À Samarcande, dans les restaurants, le service est compris dans la note. D'un établissement à l'autre, le pourcentage va de 10 à 25 pour cent du montant total facturé. Le pourboire, volontaire, est laissé à la discrétion du client.

Réglementation et précautions sanitaires : il n'y a pas de vaccinations nécessaires pour se rendre en voyage en Ouzbékistan.

Services médicaux : Samarcande dispose de réseaux de cliniques privées et de polycliniques offrant une large gamme de services médicaux.

Hôpitaux de référence :

Clinique "Bionur Med Servis"
 Katta Uzbek Trakt, 16, Samarcande
 +998-97-406-11-11
 +998-66-230-80-80
 +998-66-230-80-70
 Urgences : du lundi au dimanche 08:00-17:00

Clinique "Zarkent Pratiksha"
 Isaeva 20, Samarcande
 +998 55 702 10 63
 Urgences : 24 h/24

Centre régional de cardiologie
 Samarcande, Mirzo Ulugbek, 144
 +998 66 234 04 03
 +998 97 891 10 90
 Urgences : du lundi au vendredi 08:00-17:00

Hôpital régional de Samarcande pour les maladies infectieuses
 Dagbitskaya, house 7, Samarcande
 +998-66-235-73-16
 Urgences : du lundi au vendredi 08:00-17:00

Numéros de téléphone utiles :

Urgences : 1050
 Police: 102
 Ambulance: 103
 Pompiers : 101

En cas d'urgence les jours d'Assemblée générale, le Responsable de la sécurité de l'OMT, M. Antonio García, peut être contacté. Tél. : +34 699976040.

Tarifs du transport local :

Pour prendre un taxi, se présenter au comptoir dans le hall des arrivées. Donner l'adresse pour que le responsable calcule le trajet suivant le tarif et indique le prix de la course. Le tarif de prise en charge comprenant les 3 premiers kilomètres est de 30 000 sum, auquel il faudra ajouter 3 000 sum par kilomètre supplémentaire (les tarifs varient selon le niveau de service, "Comfort", "Business", "Luxe" et "Premium", plus chers).

26. Visites

Le Ministère de la culture et du tourisme de la République d'Ouzbékistan proposera des visites de sites emblématiques de Samarcande le 20 octobre 2023. Les participants sont vivement encouragés à profiter de cette possibilité exceptionnelle de découvrir dans toute leur diversité les attraits touristiques et culturels de la vieille ville de Samarcande, carrefour de cultures, site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les participants sont priés de sélectionner une des deux visites au choix dans le formulaire d'inscription avant le 15 septembre 2023.

Les visites des lieux historiques de Samarcande auront lieu le 20 octobre le matin (journée entière de visite) et l'après-midi (demi-journée de visite).

Code vestimentaire pour la visite : tenue décontractée. Des chaussures confortables sont recommandées.

Programme d'une demi-journée

Liste des sites visités :

Programme d'une journée entière

Liste des sites visités :

- Place du Registan
- Mausolée Gur i-Emir
- Shah i-Zinda
- Mosquée de Bibi-Khanum
- Bazar Siab

- Mausolée de l'imam al-Boukhari
- Place du Registan
- Mausolée Gur i-Emir
- Observatoire d'Ulugh-Beg
- Mosquée de Bibi-Khanum
- Shah i-Zinda
- Bazar Siab
- Mausolée de Daniel
- Village touristique "Konigil"
- Université du tourisme de la Route de la soie

27. Informations touristiques

Ouzbékistan

<https://uzbekistan.travel/en/>

Samarcande

<https://uzbekistan.travel/en/i/samarkand/>